



Centre
d'Actions et de
Réalizations
Internationales

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

INTERPELLER,
MOBILISER, AGIR POUR
LES POPULATIONS
RURALES EN ZONES
ARIDES

Conception et mise en page : CARI

Crédit photo couverture : RASCAPROD **Crédit photos intérieur :** CARI

Imprimé par Etapes Print (34) sur papier recyclé





Sommaire

.....

Rapport moral	P4
Le Plan d'orientation stratégique	P5
Nos projets bilatéraux	P6
Nos projets multilatéraux	P8
Les trois axes thématiques	P10
Accompagner les acteurs français	P10
Appuyer la sauvegarde et le développement des zones oasiennes	P12
Favoriser le développement territorial en Afrique sèche	P14
Les projets achevés en 2021	P16
Les quatre axes transversaux	P19
La gestion durable des terres en zones sèches comme enjeu majeur	P19
Le principe de l'agroécologie comme socle fondateur	P21
Le développement territorial comme approche intégrative	P22
La création de contextes politiques favorables comme condition de développement	P23
Vie associative	P25
Rapport financier	P26
Annexes	P27
Conseil d'administration	P27
Équipe salariée	P27
Partenaires	P28
Réseaux d'appartenance	P29
Réseaux coordonnés par le CARI	P30

Rapport moral

CONTINUER D'AGIR DANS LA CRISE

Après douze mois d'événements inédits, l'année 2021 aura été une seconde période très perturbée par la crise sanitaire. Ses nombreuses conséquences, aussi bien économiques que sociales, ont mis à nu de nombreuses fragilités de nos modèles de développement et, d'une manière générale, de nos modes de vie. Peu de réponses de long terme en ont résulté, même si des remises en cause profondes, qui ne sont pas dénuées de risques en termes d'appétits de puissance et de creusement des inégalités, tracent leur chemin en souterrain.

Si les instabilités générées par la crise sanitaire ont accru certains problèmes sociaux, environnementaux et économiques, elles ont aussi attisé de nombreuses frustrations latentes, notamment chez les populations les plus vulnérables vivant déjà dans des conditions difficiles, que ce soit dans les pays du Nord ou du Sud. Alors que le monde a paru d'un coup très interconnecté, faisant naître un sentiment d'appartenance à la même planète, les grandes fractures sont devenues soudain plus visibles. Les prises de position sur un vaste gradient entre solidarité collective et défiance protectionniste individuelle ont alimenté bien des désillusions.

Ce n'est pas une bonne nouvelle pour l'effort collectif que nous demandons l'affrontement du réchauffement climatique. Déjà, le mode de vie de populations entières sur de vastes territoires est remis en cause, en particulier dans les zones sèches qui concentrent déjà toutes sortes de limitations.

“ Dans ce contexte, mais depuis des années, le CARI s'est investi dans la lutte contre la dégradation des terres pour y apporter son modeste concours. ”

Depuis des années, le CARI s'est investi dans la lutte contre la dégradation des terres pour y apporter son modeste concours. Cet engagement demeure pertinent, sachant que le bon fonctionnement des écosystèmes dépend avant toute chose d'un sol et de terres vivantes.

Courant 2021, les travaux du CARI ont malgré tout pu se poursuivre. Ce ne sont pas moins de 13 projets qui ont été menés avec nos partenaires dans quatorze pays et nous sommes heureux de partager ci-après un aperçu des activités de l'année. La plus grande contrainte de l'année a été la quasi-impossibilité de mener les missions d'appui auprès des partenaires dans les pays concernés. Et ceci soit pour des raisons directement liées à la crise, soit encore pour des raisons d'instabilité et d'insécurité elles-mêmes parfois alimentées par la situation. On peut parler de crise systémique, celle-ci continuant d'ailleurs d'impacter le monde.

L'équipe du CARI a continué de bénéficier de la confiance de ses partenaires et c'est un acquis considérable. Mais dans sa mobilisation et peut-être plus que dans d'autres secteurs, elle y a appris que la solidarité et la coopération internationales ne sont pas des objets que l'on peut mener longtemps à distance ; nous avons besoin de nous voir et de nous re-sentir les uns les autres pour avancer.

L'importance de la relation humaine, c'est la bonne nouvelle à retenir et à faire vivre dans l'avenir qui s'annonce !
Bonne lecture



Patrice Burger

Président, pour l'équipe de direction et le Conseil d'Administration du CARI

Le Plan d'orientation stratégique

En 2021, les membres du bureau et l'équipe salariée du CARI ont travaillé à l'élaboration du Plan d'orientation stratégique du CARI. Ce document vise à rendre compréhensibles au plus grand nombre, en interne et en externe de l'association, les orientations que le CARI souhaite emprunter pour les cinq années à venir. A l'issue de ces cinq années, un nouveau travail de réflexion sera engagé, même si une projection à long terme est déjà traduite dans les grandes lignes de force de ce document.

De nombreux phénomènes, qu'ils soient d'origine humaine, climatique ou environnementale, impactent négativement les régions vulnérables. Le CARI a choisi dès son origine d'axer son action vers les zones sèches du monde, touchées de plein fouet par la désertification, la paupérisation et l'insécurité. Le CARI concentre aujourd'hui son travail dans trois grands axes d'action pour servir l'intervention en zone sèche : **i) l'accompagnement des acteurs du développement français, ii) le développement territorial en Afrique sèche et iii) l'appui pour la sauvegarde et le développement des zones oasiennes.** Il s'agit tout particulièrement de faire en sorte que les paysannes concernées puissent développer des formes d'agriculture respectueuses de l'environnement, sans pollution majeure ni préjudice occasionné aux générations actuelles et futures, tout en se garantissant des conditions de vie décentes.

Le CARI agit selon quatre postures majeures : **la gestion durable des terres comme un enjeu majeur dans les zones sèches, les principes de l'agroécologie offrant des savoirs et savoir-faire fondateurs pour le développement agricole, une approche intégrative du développement par les territoires considérée comme essentielle pour une pérennité des actions menées et la création d'un contexte politique favorable comme condition *sine qua non* au développement.** Ces quatre postures permettent ainsi au CARI de développer des nouvelles activités de façon cohérente, en particulier dans une optique de renforcement de nos connaissances et compétences.



Nos projets bilatéraux

Programme Solidarité-Eau - antenne Occitanie et réseau Maroc / France et Maroc

Objectifs : Accompagner les porteurs de projet en Occitanie travaillant sur l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays en développement et les acteurs au Maroc et les porteurs de projets français intervenants au Maroc.

Période : Année 2021 renouvellement annuel

Budget : 12 000 €

Baillleur : pS-Eau France

Coordinateur : CARI

Partenaires : Agence de l'eau RMC et Occitanie coopération

Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA) / Algérie

Objectifs : Accompagner les associations et coopératives et soutenir l'entrepreneuriat des femmes et des jeunes dans les filières "datte", "piment" et "pomme de terre" à Biskra et El-Oued en Algérie

Période : novembre 2020 à juin 2022

Budget : 313 049 €

Baillleur : GIZ (coopération allemande)

Coordinateur : CARI

Partenaires : CARI, APEB

Appui à la professionnalisation des Organisations de la Société Civile et Organisations Communautaires de Base dans les provinces du Bahr-El-Ghazal, du Lac et du Kanem / Tchad

Objectif : Contribuer à la professionnalisation des Organisations de la société civile et organismes communautaires de base de trois provinces pour une amélioration de leur participation à la mise en œuvre du développement.

Période : Septembre 2020 – Février 2022

Budget : 188 343 euros

Baillleurs : Union européenne

Coordinateur : LEAD Tchad

Partenaires : CARI

[1] Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification

Nos projets bilatéraux

Projet d'Initiative Locale Concertée pour le développement durable des oasis des communes d'Atar et de Tawaz (PicoDev) / Mauritanie

Objectif : Soutenir les actions des organisations de la société civile et des autorités locales concourant au développement et à l'amélioration des conditions de vie des populations des oasis des communes d'Atar et de Tawaz, en Mauritanie

Période : janvier 2019 - mars 2022

Budget : 380 265,59 €

Bailleur : UE, AFD

Coordinateur : Tenmiya (Mauritanie)

Partenaires : Association El Velah, CARI

Echange et partage pour l'efficacité au Sud (EPES) / France

Objectifs : rapprocher le monde scientifique des acteurs de la coopération internationale mais aussi des étudiants et du grand public

Période : 2 ans (avril 2020 – mars 2022)

Budget : 104 000€

Bailleurs : région Occitanie

Coordinateur : CARI

Partenaires : Occitanie Coopération, Agropolis international, Terre nourricière

Groupe de Travail Désertification (GTD) / France

Objectif : Porter la voix de la société civile à la CNUCLD[1] et renforcer les capacités des acteurs en matière de lutte contre la désertification

Période : Année 2021

Budget : 92 600 €

Bailleur : Ministère de l'Europe et des affaires étrangères, Ministère de la transition écologique

Coordinateur : CARI

Partenaires : 17 ONG françaises, le Comité scientifique français de la désertification (CSFD), deux entreprises, trois collectivités locales

Nos projets multilatéraux

Programme d'action concertée des oasis au Maghreb et en zone saharienne (PACO IV) / Maroc, Mauritanie, Tchad, Tunisie

Objectif : Promouvoir le développement durable des oasis du Maghreb et de la zone saharienne en sauvegardant et valorisant le patrimoine culturel, économique, social et culturel.

Période : septembre 2017 - mars 2021

Budget : 1,4 millions €

Bailleurs : AFD

Coordinateur : CARI

Partenaires : AOFEP (Maroc), APEB (Algérie), ASOC (Tunisie), Tenmiya (Mauritanie), LEAD (Tchad)

Renforcement des organisations de la société civile pour des transitions agroécologiques réussies (OSCAR) / France

Objectif : Expérimenter sur le terrain l'outil d'évaluation de l'agroécologie qu'est le mémento

Période : 3 ans

Budget : 341 068 €

Bailleurs : AFD (59%) et cofinancements à trouver

Coordinateur : GTAE (CARI, AVSF, Gret et AgriSud). Porteur du projet AgriSud

Partenaires : AgroParisTech, IRD, Cirad, Universités du Sud, 12 organisations de la société civile

Transitions agroécologiques en périmètres irrigués (COSTEA) / Algérie

Objectif : Evaluation de la transition agroécologique en systèmes irrigués

Période : septembre 2020 - août 2022

Budget : 300 000 €

Bailleurs : AFD via AFEID

Coordinateur : GTAE (CARI, AVSF, Gret et AgriSud). Porteur du projet AgriSud

Partenaires : en Algérie pour le CARI : APEB, TORBA, CREAD

ReSaD III - Projet d'appui à la société civile pour un déploiement de la gestion durable des terres dans les territoires sahéliens / Burkina Faso, France, Mali, Niger

Objectif : Favoriser le déploiement de la lutte contre la désertification et de la gestion durable des terres au Sahel à travers une meilleure articulation des différents acteurs parties prenantes

Période : 01/09/2018 - 31/10/2021

Budget : 731 430 euros

Bailleurs : AFD, Union Européenne, GEF, Fondation de France, DOB Ecology

Coordinateur : CARI

Partenaires : SPONG (Burkina Faso), REFEDE (Mali), CNCOD (Niger), GTD (France)

Nos projets multilatéraux



FAIR Sahel / Burkina Faso, Mali et Sénégal

Objectif : Créer les conditions pour que les petits producteurs du Sahel mettent en place des systèmes techniques innovants d'intensification agroécologique (IAE), leur permettant une gestion plus efficace et durable des ressources et une amélioration de leurs revenus, tout en rendant leur exploitation plus résiliente au changement climatique dans les trois pays d'intervention du projet (Burkina Faso, Mali et Sénégal)

Période : 4 ans (2020-2023)

Budget : 9 millions d'euros

Bailleurs : Union européenne et AFD

Coordinateur : Cirad

Partenaires : IRD, AVSF, ENDA Pronat, GTAE (dont CARI)

Avaclim, une voie d'adaptation aux changements climatiques dans les zones sèches / Afrique du Sud, Brésil, Burkina Faso, Ethiopie, Inde, Maroc, Sénégal

Objectif : Permettre aux décideurs politiques de sept pays de mettre en œuvre des systèmes agroécologiques dans les zones arides

Période : janvier 2020 - décembre 2022

Budget : 3,1 millions €

Bailleurs : FFEM, GEF

Coordinateur : CARI et FAO

Partenaires : IRD (France), EMG (Afrique du Sud), Agrisud International (Maroc), ARFA (Burkina Faso), Caatinga (Brésil), ENDA PRONAT (Sénégal), ISD (Éthiopie), GBS (Inde), Both ENDS (Pays-Bas), CIRAD (France), Institut Agro Montpellier (France)

Les trois axes thématiques

Selon les trois axes d'actions que sont l'accompagnement des acteurs du développement français, le développement territorial en Afrique sèche et l'appui pour la sauvegarde et le développement des zones oasiennes sont mis en œuvre des projets et des activités qui contribuent au développement de formes d'agriculture durable, qui permettent de garantir des conditions de vie dignes aux paysannes et paysans, tout en préservant l'environnement.

Les activités présentées dans ce rapport sont les réalisations principales menées par le CARI et ses partenaires en 2021, et ne constituent pas une liste exhaustive.

ACCOMPAGNER LES ACTEURS FRANÇAIS

Le CARI se positionne en France comme un accompagnateur de structures françaises, qu'il s'agisse d'associations ou de collectivités locales, afin de les aider dans le montage et le déploiement de leurs projets d'une part, mais aussi afin de les fédérer sur des thématiques phares, dont celle de la désertification. Dès sa création, le CARI s'est saisi des missions d'**information**, de **sensibilisation** et d'**accompagnement** des acteurs français pour le développement des zones sèches, en particulier sur la thématique de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres.

Pour mener à bien cette mission d'accompagnement des acteurs français, le CARI s'appuie notamment sur l'animation de réseaux d'acteurs, à travers le Groupe de Travail sur la Désertification ou le Programme solidarité Eau.

Groupe de Travail sur la Désertification (GTD) / France

Le GTD a pour objectif d'alerter les pouvoirs publics et de renforcer la concertation et l'action des organisations et institutions de développement en France, pour une mise en œuvre plus efficace de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD).



Groupe Travail Désertification

- Une veille stratégique est réalisée, notamment en participant à différents temps d'échange avec les pouvoirs publics français ;
- Deux notes de décryptage de la CNULCD ont été diffusées à plus de 6000 personnes ;
- Une étude et analyse sur les approches territoriales dans les actions de lutte contre la désertification a été produite ;
- Deux ateliers d'échanges sur la microbiologie des sols et les filières ont été réalisés ;
- Une vidéo de vulgarisation du document d'orientation stratégique de la France contre la désertification a été créée et diffusée.

Programme Solidarité-Eau (pS-Eau) - antenne Occitanie et réseau Maroc

Le pS-Eau est un réseau d'organismes français engagés pour l'accès à l'eau et l'assainissement dans les pays en développement. Créé en 1984, le pS-Eau est structuré depuis 2000 en association loi 1901. Son action se décline autour de l'accompagnement des initiatives locales, la production de connaissances et la mobilisation pour l'accès à l'eau et l'assainissement. En tant qu'animateur de l'antenne Méditerranée, le CARI décline son travail auprès des acteurs en Occitanie et des acteurs menant des projets au Maroc.



- Une lettre d'information Maroc a été réalisée en septembre et diffusée à l'ensemble des acteurs français agissant au Maroc dans le domaine de l'eau ;
- Un atelier de partage et d'échange d'expérience a eu lieu, lors duquel une quarantaine de personnes ont pu échanger sur les thématiques d'accès à l'eau et d'assainissement semi-collectif ;
- De nombreuses réunions avec le pS-Eau et différents acteurs ont été mises en place, afin de redynamiser le réseau Maroc ;
- Le CARI a accompagné plusieurs acteurs dans le montage de leur projet d'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- Le CARI a participé à la rencontre de concertation et d'échanges entre les Métropoles du sud de la France sur la mise en place d'un fond eau loi Oudin[1].

Échange et partage pour l'efficacité au Sud (EPES) / France

Le projet consiste à diffuser des connaissances et à sensibiliser les jeunes et le grand public autour des systèmes alimentaires durables, en s'appuyant sur les compétences des chercheurs et des acteurs de terrain, ainsi que de faciliter les échanges entre la recherche et les acteurs de la solidarité internationale sur ces mêmes questions. Coordonné par le CARI, le projet est mené en partenariat avec Occitanie Coopération, Agropolis international et Terre nourricière.

- 3 plateformes numériques ont été mises en place depuis le début de l'action : nature et biodiversité, santé et environnement, et développement durable ;
- 2 ateliers d'échange d'expérience ont été organisés sur la thématique de l'agriculture et de l'alimentation durable dans une approche multi-acteurs ;
- Un webinar a été organisé le 17 juin, journée mondiale de la lutte contre la désertification ;
- En lien avec le CRID[2], un parcours numérique sur la lutte contre la désertification a été développé, à destination du grand public et plus précisément des collectivités locales ;
- Un conte animé écologique destiné à un jeune public (7-11 ans) a été produit ;
- Quatre ateliers Déclic ont été organisés, permettant aux jeunes de poser des questions à la recherche sur les enjeux des systèmes alimentaires durables ;
- Une courte bande dessinée a été élaborée pour sensibiliser aux enjeux de lutte contre la dégradation des terres, en collaboration avec des étudiant-e-s de l'école Sup de com de Montpellier.



Légende: un parcours numérique sur la lutte contre la désertification a été développé.

[1] Loi qui permet à des collectivités territoriales françaises de consacrer jusqu'à 1% de leur budget issu de leurs services d'eau et d'assainissement au financement de projets de coopération internationale.

[2] Collectif d'organisations de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne.

Renforcement des organisations de la société civile pour des transitions agroécologiques réussies (OSCAR) / France

Dans le cadre du projet OSCAR, le CARI est partenaire, aux côtés des membres du Groupe de travail sur les Transitions Agroécologiques (GTAE). L'année 2021 a été une année consacrée principalement à la finalisation des évaluations sur le terrain par le GRET, AVSF et Agrisud international. Le CARI a été impliqué plus spécifiquement sur l'analyse des retours d'expériences pour la production d'un guide méthodologique. Plus concrètement, une activité phare a concerné le CARI en 2021 :

→ La co-organisation d'un atelier de travail de 4 jours sur l'analyse des retours utilisateurs du mémento de l'évaluation de l'agroécologie du GTAE (terrains d'AVSF, GRET, et Agrisud dans le cadre d'OSCAR mais aussi du CARI, d'AVSF et du GRET dans le cadre de COSTEA), et la définition d'un plan pour le prochain guide de l'évaluation (version pédagogique) qui sera réalisé sur l'année 2022.



APPUYER LA SAUVEGARDE ET LE DÉVELOPPEMENT DES ZONES OASIENNES

Le CARI a été précurseur sur la **question oasienne**. Ces perles du désert sont des écosystèmes fragiles, sensibles aux changements climatiques et délaissés par les jeunes. Le CARI accompagne la **concertation** entre associations oasiennes et contribue au **partage d'expériences**. Il porte, avec les oasiens, un plaidoyer national et international pour favoriser la **sauvegarde du patrimoine matériel et immatériel** que représentent les oasis. Le CARI contribue ainsi à faciliter la prise de parole pour demander des changements parfois difficiles à exprimer.



Projet d'Initiative Locale Concertée pour le développement durable des oasis des communes d'Atar et de Tawaz (PicoDev) / Mauritanie

Le projet PICODEV vise à contribuer au développement durable des communes d'Atar et de Tawaz en Mauritanie par la sauvegarde et la valorisation des ressources à travers le renforcement des acteurs locaux.

→ Une quarantaine de micro-projets ont été financés à travers des fonds souples, notamment pour les AGPO (association de gestion participative des oasis) ;

→ Deux voyages d'échange ont été organisés entre les coopératives : 1 à Tawaz avec 9 femmes et 1 à Atar pour 9 femmes également.

[1] Loi qui permet à des collectivités territoriales françaises de consacrer jusqu'à 1% de leur budget issu de leurs services d'eau et d'assainissement au financement de projets de coopération internationale.

[2] Collectif d'organisations de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne

Transitions agroécologiques en périmètres irrigués (COSTEA) / Algérie

L'objectif du projet est de s'appuyer sur le mémento de l'évaluation de l'agroécologie du Groupe de Travail sur les Transitions Agroécologiques (GTAE) pour diagnostiquer, évaluer et déterminer les facteurs de réussite des transitions agroécologiques en systèmes irrigués. Le CARI est en charge de la coordination des activités en Algérie, et du travail sur la vallée du Mزاب (avec l'APEB) et sur la plaine de la Mitidja (avec Torba).

- Un cadrage méthodologique de l'étude a été mis en place et les outils ont été adaptés au niveau de son comité de pilotage et des équipes pays ;
- Un diagnostic poussé des 2 territoires en Algérie a été mené, dans leurs composantes hydrauliques et agraires, au regard notamment des pratiques agroécologiques ;
- Un inventaire des pratiques agroécologiques caractérisant précisément les pratiques et combinaisons de pratiques rencontrées ainsi que les freins et leviers à leur développement a été réalisé ;
- Un travail d'évaluation des performances socioéconomiques et agroenvironnementales de ces pratiques a été lancé, avec pour objectif de déterminer leur capacité de réponse aux enjeux majeurs des territoires. Ce travail d'enquêtes approfondies se poursuit en 2022.



Programme d'Appui au Secteur de l'Agriculture (PASA) / Algérie

Le PASA, qui a débuté en février 2021, vise à apporter un renforcement structurel aux filières « datte » et « piment » dans la wilaya de Biskra et « pomme de terre » dans la wilaya d'El Oued. Dans ce cadre, le CARI mène une action qui vise spécifiquement à l'intégration et la création d'opportunités économiques pour les femmes et les jeunes dans les filières du projet.

- Douze collectifs ont été accompagnés pour la formalisation de Groupements d'Intérêts Communs Agricoles ;
- Un diagnostic participatif sur les filières et les enjeux relatifs à la structuration a été mené, qui a permis d'établir un plan de renforcement de capacités et la mise en place d'une série de formations sur la gestion de structure à destination de 20 organisations professionnelles ;
- Une étude sur les métiers et savoir-faire dans les filières agricoles oasiennes a été réalisée afin d'identifier les opportunités économiques, les métiers d'avenir dans les oasis ainsi que les conditions pour leur développement ;
- Treize fiches-métiers dans les filières du PASA ont été produites, particulièrement à destination des jeunes ;
- Deux « Journées portes ouvertes sur l'entrepreneuriat agricole innovant » ont été organisées, réunissant près de 800 jeunes à Biskra et El Oued ;
- Trente jeunes ont été formés et accompagnés au métier de phoeniculteur-grimpeur, à l'utilisation de matériel de sécurité ainsi qu'à la création et la gestion d'entreprise ;
- Un concours d'entrepreneuriat agricole innovant dans les deux wilayas a été organisé.



Légende: 13 fiches-métiers dans les filières du PASA ont été produites, particulièrement à destination des jeunes.

L'intervention du CARI au Sahel s'inscrit dans une volonté d'améliorer la situation des populations rurales qui sont confrontées à la dégradation des ressources naturelles et notamment des terres. Depuis 10 ans, son intervention a permis d'améliorer la structuration du milieu associatif sur la thématique de la lutte contre la désertification et la prise de position de la société civile sur cette question, à travers le ReSaD (Réseau Sahel Désertification). Le ReSaD rassemble des plateformes nationales de la société civile au Burkina Faso, en France, au Mali et au Niger et a clôturé sa 3ème phase en 2021 (voir page dédiée). Les autres actions du CARI sur cet axe en 2021 sont axés sur la valorisation de l'agroécologie, à travers les projets FAIR Sahel et AVACLIM.

FAIR Sahel / Burkina Faso, Mali, Sénégal

Ce projet de recherche-action, porté par le CIRAD, vise à créer les conditions pour que les petits producteurs du Sahel mettent en place des systèmes techniques innovants d'intensification agroécologique (IAE), leur permettant une gestion plus efficiente et durable des ressources et une amélioration de leurs revenus, tout en rendant leur exploitation plus résiliente au changement climatique dans les trois pays d'intervention du projet (Mali, Sénégal, Burkina Faso). Le CARI, à travers le Groupe de travail sur les Transitions Agroécologiques (GTAE), contribue à l'accompagnement de la dynamique de plaidoyer, coordonnée par ENDA Pronat, un partenaire sénégalais.

→ Le CARI a accompagné ENDA Pronat pour la rédaction des stratégies de plaidoyer nationales des 3 pays et de la stratégie de plaidoyer internationale du projet ;

→ Un webinaire a été co-organisé; permettant de faire le point sur le travail réalisé, de partager des infos sur les dynamiques internes à chaque pays et d'échanger avec les scientifiques impliqués dans l'activité d'appui à la co-conception de politiques publiques favorables à l'intensification agroécologique ;

→ Le chargé de plaidoyer du CARI a participé à l'atelier international annuel du projet qui s'est tenu à Ouagadougou. Lors de cet atelier, il a coanimé la session consacrée au plaidoyer.

AVACLIM / Afrique du Sud, Brésil / Burkina Faso, Ethiopie, Inde, Maroc, Sénégal

Mis en œuvre dans 7 pays (Afrique du Sud, Brésil, Burkina Faso, Ethiopie, Inde, Maroc, Sénégal), le projet permettra aux décideurs politiques de sept pays de mettre en œuvre des systèmes agroécologiques dans les zones arides.

Pour déployer l'agroécologie à grande échelle et atteindre le développement de l'agroécologie dans les zones sèches, AVACLIM accompagne le monde paysan dans des échanges d'expériences agroécologiques autour d'une communauté de pratique. En parallèle, il va évaluer l'impact de ces initiatives en termes économique, environnemental et social. Ces échanges et cette évaluation scientifique permettent de bâtir un argumentaire et de mettre en œuvre un plaidoyer national et international en faveur d'une transition agroécologique.

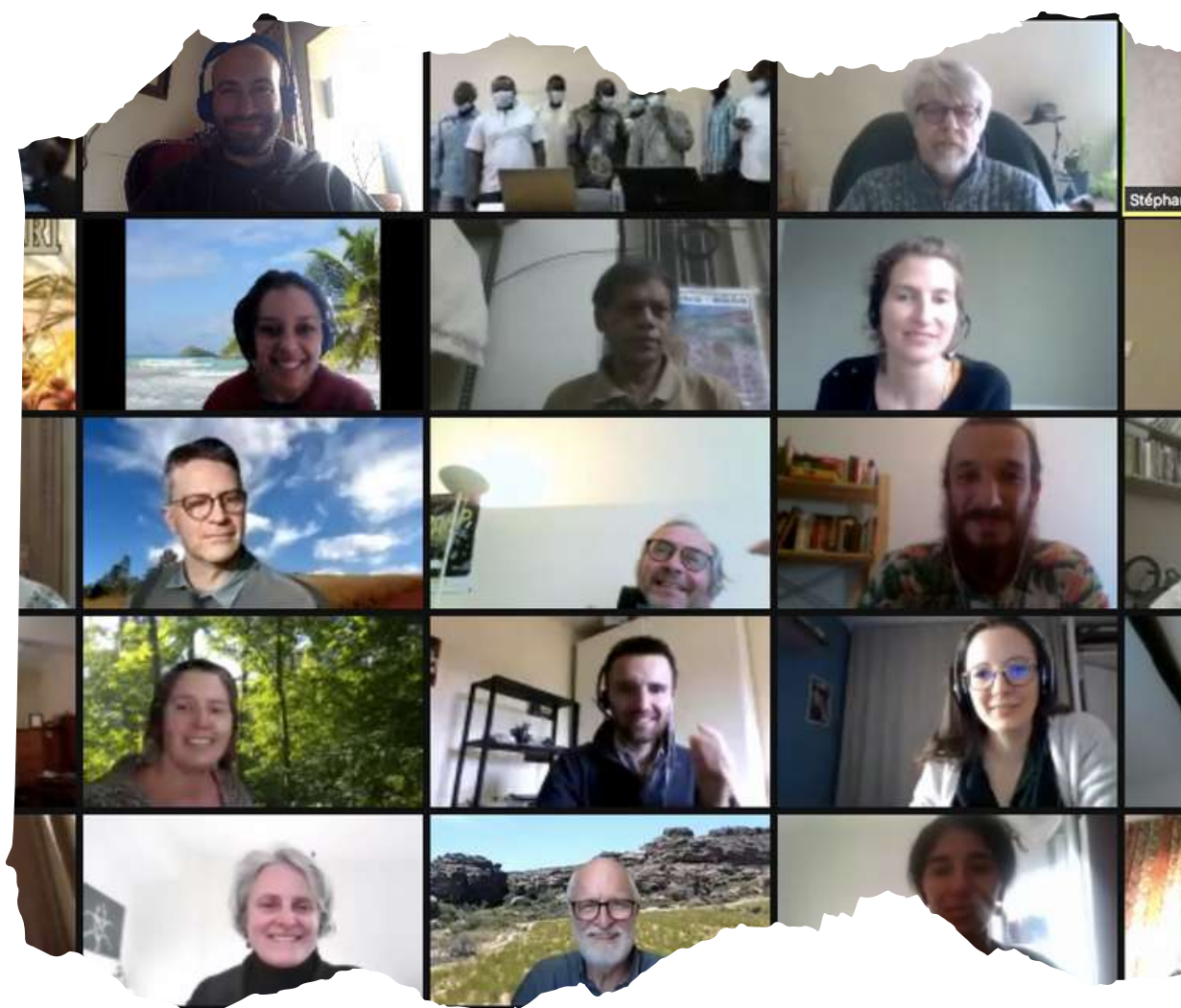


Légende: 34 fiches initiatives ont été finalisées.

L'année 2021 s'est consacrée au démarrage des évaluations dans les 7 pays partenaires.

En outre:

- 34 fiches sur les initiatives agroécologiques dans les pays du projet ont été finalisées et mises en ligne ;
- Des communautés de pratiques dans les pays ont été caractérisées et leurs stratégies de facilitation ont été définies par les partenaires ;
- Un atelier scientifique s'est tenu sur 4 jours pour faciliter le cadrage participatif de la démarche méthodologique, plus de 80 personnes ont participé ;
- Des fiches actions (fiches pédagogiques) pour les 4 étapes de la démarche d'évaluation ont été réalisées en trois langues (français, anglais et portugais) à destination des partenaires de terrain ;
- Une méthode d'évaluation a été développée et est actuellement adaptée au contexte de chaque pays ;
- La stratégie internationale de plaidoyer et les stratégies pays ont été finalisée, permettant la préparation des plans d'action 2022.



Légende: Un webinaire international a été organisé dans le cadre de l'atelier scientifique AVACLIM.

Les projets achevés en 2021



Programme d'action concertée des oasis au Maghreb et en zone saharienne (PACO IV)

Le CARI coordonne depuis maintenant 20 ans le Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD0), réseau international d'associations actives au Maghreb et au Sahel pour la sauvegarde des oasis et pour la promotion du développement durable en milieu oasien. A travers ce réseau, de nombreux projets ont vu le jour. Le dernier en date, le Programme d'action concertée des oasis au Maghreb et en zone saharienne (PACO IV), vient de se terminer en 2021.

Le projet PACO IV s'est décliné en 3 volets que sont la consolidation du réseau, le renforcement des capacités des organisations de la société civile et l'appui au recueil et à la diffusion de pratiques de gestion durable des ressources naturelles. Lors de cette dernière année du projet, le PACO IV a mené de nombreuses activités :

- Un atelier national de clôture dans les 4 pays a réuni une centaine d'acteurs (en présentiel et en virtuel) ;
- Une étude de capitalisation par pays a été réalisée:
 - o La filière dattes dans la région d'Atar en Mauritanie,
 - o La préservation des ressources hydriques de la vallée du M'Zab en Algérie
 - o La biodiversité dans les oasis marocaines
 - o La mise en réseau des acteurs en Tunisie
- Une évaluation finale du PACO IV a conduit à la production d'un document de capitalisation sur 20 d'activités du RADD0 ;
- La finalisation de six projets financés dans le cadre des fonds souples.



Bilan et perspectives

Dans sa globalité, le PACO IV a permis un renforcement de capacités des organisations de la société civile oasiennes par un accompagnement de proximité renforcé, et par la valorisation et la diffusion de connaissances et de pratiques. Il a également favorisé l'ouverture vers une diversité d'acteurs locaux, renforçant l'évolution du mode d'intervention, de la préservation d'un milieu oasien vers un développement local des territoires oasiens.

“ Notre association a bénéficié, à différents niveaux, d'une collaboration de plusieurs années avec le CARI et notamment à travers le PACO. Je peux dire que le personnel de notre association a acquis une grande expertise sur les oasis grâce à cette collaboration. Nous avons renforcé nos compétences, gagné en visibilité, impulsé des projets qui ont contribué à la conservation des écosystèmes oasiens, mobilisé les jeunes, les femmes, les chercheurs...nous sommes très heureux de témoigner de notre grande satisfaction de cette collaboration et aussi notre profonde reconnaissance à cette ONG française, à ses membres et à son président, pour tout ce qu'ils ont fait/font pour les oasis du monde. ”

Monsieur Lascen Kabiti, Président de l'Association Oasis Ferkla pour l'Environnement et le Patrimoine (AOFEP), point focal Maroc du Réseau Associatif de Développement Durable des Oasis (RADD0)

Des fondamentaux et des acquis significatifs, nécessaires à la structuration et à la viabilité d'une dynamique de réseau, ont été mis en place au fil des PACO et perdurent dans le temps : un fort intérêt des acteurs locaux en direction du RADD0, une crédibilité acquise tant au niveau local qu'international, un fonds documentaire et des bases de données riches, la mise en place de méthodes de travail harmonisées entre les pays/membres, et le désir d'agir collectivement toujours prégnant.

La poursuite de la dynamique du réseau RADDO passe par le prolongement de l'existant. Le passage à une nouvelle ère dans la dynamique du RADDO nécessite toutefois de porter certains réajustements, tant d'un point de vue stratégique (notamment une meilleure définition des champs d'action autour de la défense de la cause oasienne, la place donnée aux soutiens d'actions concrètes dans la dynamique RADDO, ou le choix d'un modèle économique qui permettra au RADDO de poursuivre ses activités) que d'un point de vue structurel et organisationnel (structuration des dynamiques du réseau, consolidation des dynamiques nationales, amélioration de la communication, mise en place d'un dispositif de planification des actions, etc.).

ReSaD III - Projet d'appui à la société civile pour un déploiement de la gestion durable des terres dans les territoires sahéliens

Depuis 2010, le Réseau Sahel Désertification (ReSaD) fédère quatre plateformes nationales - le Secrétariat Permanent des ONG (SPONG) pour le Burkina Faso, le Réseau des Femmes pour les Droits Environnementaux (REFEDE) pour le Mali, le Comité National de Coordination des ONG sur la Désertification (CNCOD) pour le Niger et le Groupe de Travail sur la Désertification (GTD) pour la France - autour des enjeux de la lutte contre la désertification. La mission de ce réseau est de favoriser la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres, par l'accompagnement de ses membres dans leurs initiatives et leurs mobilisations, dans les pays et sur le plan international. Pour contribuer à cette mission, le projet ReSaD III s'est articulé autour de trois objectifs principaux, qui sont l'amélioration de la mise en œuvre des actions du GTD, la structuration de la stratégie d'influence sur la Grande Muraille Verte (GMV) et la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), et la consolidation du bon fonctionnement du réseau. La structuration du réseau a été soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD), et la troisième phase de financement, pour le projet ReSaD III, s'est clôturée en 2021.



Le projet ReSaD III a permis de poursuivre les actions de ce réseau de la société civile. Les activités phares réalisées en 2021 sont :

- ➔ Une caractérisation des actions en faveur de la gestion durable des terres menées par les organisations de la société civile membres du ReSaD ;
- ➔ 40 femmes issues de 7 villages de la commune de Tagandougou au Mali ont été formées à la production de plants et à la plantation de vétiver ;
- ➔ 15 microprojets ont été financés et mis en oeuvre dans les régions d'Agadez et de Tahoua au Niger ;
- ➔ Les membres du réseau ont participé à des événements internationaux, tels que le Congrès Mondial de la Nature, le Sommet Afrique-France, le CRIC19[1] de la CNULCD ;
- ➔ Deux notes de décryptage de la CNULCD, deux autres documents de décryptage sur la Convention sur la diversité biologique et la désertification dans la politique européenne, et un communiqué de presse sur l'investissement privé dans la GMV, ont été produits ;
- ➔ Des activités liées à la diffusion d'information et de sensibilisation ont été réalisées, tels qu'un parcours numérique sur la désertification, la publication de deux lettres du ReSaD ou la diffusion de newsletter du GTD.

[1]19ème session du Comité d'Examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification

Bilan et perspectives

Les actions du projet ont montré la capacité du ReSaD à s'emparer des sujets liés à la lutte contre la désertification et la gestion durable des terres, à mobiliser de l'expertise sur ces sujets, à produire et transmettre de la connaissance. Le projet a permis de faire davantage progresser les capacités de préparation du plaidoyer en amont des temps de négociations, mais également de valorisation des positions établies collectivement dans une diversité de cadres. Le projet a également permis à davantage d'OSC membres des plateformes de participer aux rencontres internationales et de s'investir dans le plaidoyer. L'engagement du ReSaD dans la mise en œuvre de projets sur le terrain est plus nuancé, mais il s'est avéré un catalyseur pour initier des projets à différentes échelles (locales, nationales).

La structuration du plaidoyer de la société civile active au Sahel est l'une des forces du ReSaD. Il est aujourd'hui le seul réseau organisé de la société civile francophone positionné dans les cadres de la GMV et de la CNULCD. La reconnaissance de sa pertinence par les acteurs politiques et institutionnels lui a permis d'être intégré très rapidement dans les discussions liées à l'accélérateur de la GMV. Le ReSaD souhaite donc poursuivre son investissement dans cet axe d'intervention, en continuant à cibler les cadres de la CNULCD et de la GMV. En s'appuyant sur la complémentarité des compétences présentes au sein du réseau, et sur la poursuite de ses actions de renforcement des capacités et de partage d'expériences, le ReSaD devra aussi permettre aux OSC membres actives sur le terrain, d'être accompagnée dans le montage de projet et l'accès aux financements.

“Le REFEDÉ a intégré le réseau ReSaD avec le ReSaD III, en 2018. Ce partenariat a permis la réalisation de nombreuses activités, notamment autour du renforcement de capacité et du plaidoyer. Le projet nous a permis de former nos membres à des notions nouvelles, comme la neutralité en termes de dégradation des terres et la gestion durable des terres, ou de mettre sur place un plan d'action pour permettre une meilleure représentation des femmes dans la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification. Ces ateliers ont ainsi permis aux femmes de mieux s'investir sur la lutte contre la dégradation des terres et la désertification. Les différentes activités ont permis d'améliorer la visibilité du REFEDÉ. Cela a permis d'attirer de nouvelles organisations dans notre réseau, et de cultiver notre leadership. Le ReSaD III a également permis au REFEDÉ de participer à de nombreuses rencontres tant régionales, nationales qu'internationales. Par exemple, j'ai pu me rendre à Désertifications 2019, à Ouagadougou. Nous saluons le CARI et les partenaires du ReSaD pour nous avoir fait confiance et de nous avoir confié la destinée du ReSaD au Mali. ”



Madame Goundo Sissoko, présidente du REFEDÉ, plateforme malienne pour le ReSaD

Les quatre axes transversaux



Les quatre postures développées dans le cadre du plan d'orientation stratégique constituent autant d'axes transversaux qui permettent au CARI de mettre en place, au sein des différents axes thématiques, des projets qui correspondent à ses valeurs et ses missions. Ces postures assurent ainsi la cohérence de l'ensemble des activités menées par l'association. En outre, des actions concrètes peuvent également se déployer au sein de ces approches, en particulier en matière de capitalisation.

LA GESTION DURABLE DES TERRES EN ZONES SÈCHES COMME ENJEU MAJEUR

Le CARI place les terres et les agroécosystèmes au centre de ses préoccupations et les considère comme le point d'entrée incontournable au développement rural en zones sèches. Pour le CARI, les terres sont la ressource fondamentale des agricultures du monde, et il souhaite contribuer à ce que les paysannes et paysans puissent vivre dignement sur leurs terres, grâce à leur gestion durable. Le besoin d'agir pour éviter et réduire la dégradation des terres, pour promouvoir des modes de gestions durables des ressources agricoles, et pour accompagner les producteurs productrices agricoles vers des pratiques résilientes, productives et respectueuses de l'environnement, est omniprésent.

“ Pour le CARI, les terres sont la ressource fondamentale des agricultures du monde, et il souhaite contribuer à ce que les paysannes et paysans puissent vivre dignement sur leurs terres, grâce à leur gestion durable. ”

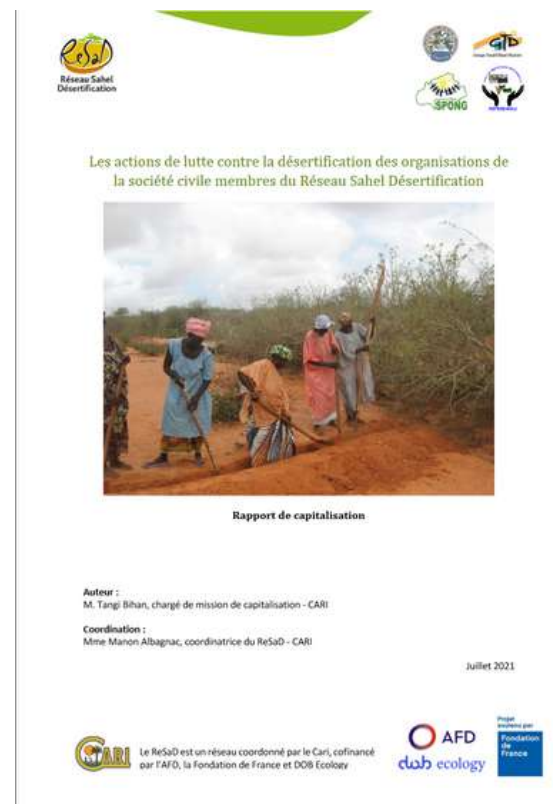


En 2021, le CARI, aux côtés de ses partenaires, a réussi à montrer sa capacité à s'emparer de sujets liés à la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification, que ce soit en rassemblant de l'information sur ces sujets, en mobilisant des experts pour en parler ou en transmettant une connaissance formalisée via des supports adaptés. Par exemple, [un parcours numérique sur la désertification](#) a été réalisé à destination des collectivités locales et une bande dessinée pour sensibiliser les jeunes aux enjeux de lutte contre la dégradation des terres ont vu le jour dans le cadre du projet EPES.

Même si le CARI n'a pas vocation à accompagner lui-même les agriculteurs au quotidien (principe de subsidiarité), il a un rôle à jouer en termes de capitalisation des projets et d'accompagnement des organisations de la société civile qui sont sur le terrain. La dynamique de réseau est un atout pour créer une synergie autour de ces organisations actives dans la gestion durable des terres et la lutte contre la désertification. Ainsi, la poursuite de l'investissement au sein du ReSaD a permis de connecter un grand nombre d'acteurs qui interviennent auprès des populations sahéniennes. En 2021, le travail de capitalisation sur les pratiques de lutte contre la désertification des membres du ReSaD a permis de réinterroger une partie de ces acteurs, et d'identifier leurs modes d'actions et leurs contraintes.

Le contexte sécuritaire au Sahel et la pandémie ne facilitent pas la mise en œuvre de projets sur le terrain. Néanmoins, le CARI a appuyé, dans le cadre du ReSaD, ses partenaires dans l'accès à des financements, permettant à leurs membres et à des organisations de la société civile de mettre en œuvre des microprojets sur le terrain.

Enfin, considérer la gestion durable des terres comme un enjeu majeur nécessite un travail d'influence de long terme auprès des pouvoirs publics français, dans les pays, et auprès de la communauté internationale. Faire reconnaître la question des terres comme un élément crucial pour l'avenir de la planète est donc un des moyens d'intervention fort du CARI sur la gestion durable des terres, comme l'ont démontré un certain nombre d'activités réalisées à ce titre en 2021 (cf page plaidoyer).



Légende : le travail de capitalisation sur les pratiques de lutte contre la désertification des membres du ReSaD a permis de réinterroger une partie de ces acteurs, et d'identifier leurs modes d'actions et leurs contraintes.



La thématique de l'agroécologie fait partie de l'ADN des engagements du CARI depuis sa création, à travers des projets de terrain tout d'abord, puis de formation et d'échanges d'expériences. Le défi est d'aider à la valorisation et la diffusion de systèmes agricoles respectueux de l'environnement permettant aux familles paysannes de s'assurer un revenu décent et durable.

Le CARI défend depuis de nombreuses années la pertinence d'une agroécologie multiforme, portée par une diversité d'acteurs dans des zones géographiques et à des échelles différentes. Or, un des grands enjeux face à la complexité des systèmes agroécologiques, est d'évaluer leurs performances de manière rigoureuse, ainsi que leurs facteurs de développement. Plusieurs travaux en ce sens en 2021, dans le cadre des projets OSCAR et COSTEA d'une part, mais aussi dans le cadre du projet AVACLIM, permettent d'œuvrer à la proposition de méthodes validées par la science et utilisables par les opérateurs de terrain. Ces méthodes visent d'une part à produire des informations utiles aux paysans et acteurs de l'agroécologie pour accompagner les transitions, et d'autres part à produire des connaissances solides afin de nourrir le plaidoyer en faveur du développement des systèmes agroécologiques.

“ Le CARI défend depuis de nombreuses années la pertinence d'une agroécologie multiforme, portée par une diversité d'acteurs dans des zones géographiques et à des échelles différentes. ”

Les deux méthodes (méthode du mémento de l'évaluation du GTAE et méthode AVACLIM) ont en commun de s'appuyer fortement sur des approches de diagnostic, avant de rentrer dans l'identification de performances sur plusieurs dimensions. La méthode du GTAE, que le CARI a utilisé en 2021 en Algérie sur les systèmes irrigués de deux terrains d'études, permet globalement : une évaluation socioéconomique à l'échelle des exploitations, une évaluation agroenvironnementale à l'échelle des parcelles, et une analyse de ces performances au regard des pratiques agroécologiques utilisées ou non par ces exploitations.

La méthode AVACLIM, utilisée dans 8 pays dont la France, permet quand a elle une évaluation d'initiatives à l'échelle d'exploitations individuelles ou de collectifs d'exploitations. Elle est structurée autour de 4 dimensions : les performances technicoéconomiques, la santé des sols, la qualité de vie et le bien-être, et la résilience. Enfin, ces deux méthodes accordent une part importante à l'analyse des trajectoires, et à l'identification des freins et leviers aux réussites observées.

Le déploiement de ces méthodes par les partenaires du CARI dans les pays a permis de souligner un certain nombre de difficultés : lourdeur des protocoles, complexité des méthodes, nécessaires compétences multidisciplinaires, budgets et temps à mobiliser importants... Celles-ci justifiant la pertinence de lancer dès 2022 un chantier pour la mise en pédagogie et la simplification de ces méthodes, afin qu'elles restent accessibles au plus grand nombre. Mais ces évaluations en 2021 représentent surtout un potentiel de résultats à mobiliser dès 2022, afin d'illustrer de manière solide la pertinence d'un déploiement massif des transitions agroécologiques en zones sèches.





LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL COMME APPROCHE INTÉGRATIVE

Le CARI promeut le travail à l'échelle des territoires, considérant que cet échelon est essentiel dans la compréhension et la mise en place d'actions durables. La diversité des territoires implique cependant l'intégration de la multidimensionnalité et de la plurifonctionnalité des agrosystèmes et des modes d'organisation, permettant un appui pérenne et durable du développement territorial, mais entraînant une forme de complexité dans les interventions à construire. Ce sont pourtant ces interventions qui offrent les meilleures chances de réussite au déploiement d'une gestion durable des terres et de la lutte contre la désertification.

Sur cette base, le CARI souhaite progressivement mettre en place des modalités d'accompagnement qui soient adaptées au contexte et surtout aux acteurs en présence. Pour cela, une phase importante de diagnostic en début de programme est nécessaire. Ce temps permet de connaître les acteurs des territoires et d'échanger avec eux des résultats des diagnostics. Sur le terrain, le CARI a ainsi choisi d'initier de nouveaux projets centrés sur des territoires précis, afin de promouvoir ces approches dans le cadre d'investissements à long terme. Ainsi, dans la vallée du Mzab en Algérie, un diagnostic agricole et une étude approfondie sur les transitions agroécologiques a été menée dans le cadre du COSTEA en 2021. Sur la base des résultats obtenus et des discussions avec les acteurs du territoire, un nouveau projet a été écrit et soumis à l'AFD (possibilité d'une succession de 3 phases de projet de 3 ans). Centré sur la thématique de la gestion de l'agrobiodiversité locale, le projet PAOMA est envisagé comme une première phase d'un programme sur 9 ans, pour accompagner la mutation des systèmes agricoles du territoire.

“Le développement territorial passe également par l'appui au développement économique des territoires, par l'identification des secteurs porteurs et l'appui au micro entrepreneuriat, notamment en faveur des femmes et des jeunes.”

Le développement territorial passe également par l'appui au développement économique des territoires, par l'identification des secteurs porteurs et l'appui au micro entrepreneuriat, notamment en faveur des femmes et des jeunes. Ce type d'actions, plutôt nouvelles au CARI, a commencé à être déployé en 2021 en Algérie dans le cadre du PASA sur les wilayas de Biskra et d'El Oued. Les enseignements à tirer de cette action seront essentiels à capitaliser pour poursuivre l'intégration de ce volet économique dans les futurs projets du CARI.



LA CRÉATION DE CONTEXTES POLITIQUES FAVORABLES COMME CONDITION DE DÉVELOPPEMENT

Le CARI reconnaît que les politiques publiques sont nécessaires pour créer des conditions favorables à un développement vertueux dans les zones sèches, et il considère que l'implication des décideurs est un gage de durabilité des actions menées sur le terrain. A l'inverse, leur non-mobilisation, leurs fragilités et leurs instabilités peuvent représenter un obstacle au développement des zones rurales concernées. Afin d'influencer les politiques publiques dans ce sens, le CARI et ses partenaires mènent donc un travail de plaidoyer auprès des décideurs politiques nationaux et internationaux. Dans le cadre des zones sèches, deux cadres sont prioritairement ciblés par le CARI, et ont fait l'objet d'un travail d'influence en 2021 : le cadre de la CNULCD et celui de la GMV.

Concernant la CNULCD, le CARI, en s'appuyant sur les résultats de D'a 19, a tout d'abord rappelé l'importance de soutenir et de faciliter la participation de la société civile tout au long des processus de prise de décision, à l'échelle des pays ou à l'international, concernant par exemple l'objectif de neutralité en termes de dégradation des terres et les plans nationaux de lutte contre la sécheresse. Leitmotiv depuis les débuts de l'implication du CARI dans la CNULCD, ce message lié à la considération de la société civile dans le dialogue politique reste toujours d'actualité malgré les avancées notoires : le CARI est positionné depuis 2020 à la présidence du panel des OSC de la CNULCD. D'autres éléments de position ont été partagés, comme par exemple la nécessité d'inclure les savoir-faire et pratiques locales pour une gestion durable de l'eau, le besoin de reconnaissance de l'agroécologie et des initiatives communautaires comme un moyen de mettre en œuvre la CNULCD, la nécessité pour les institutions publiques et les gouvernements locaux et nationaux de se saisir du levier des investissements afin de contribuer véritablement à la lutte contre la désertification et la dégradation des terres etc...

Que ce soit dans le cadre du CRIC[1] en 2021, ou lors d'un communiqué de presse coécrit avec Agrisud International et SOS Sahel, le CARI s'est donc assuré de porter en 2021 ces éléments majeurs qui seront repris, enrichis et développés en 2022, du fait de la COP 15 et de la dynamique Désertifications qui se profile.

“ Dans le cadre des zones sèches, deux cadres sont prioritairement ciblés par le CARI, et ont fait l'objet d'un travail d'influence en 2021 : le cadre de la CNULCD et celui de la GMV. ”

Concernant la GMV, initiative régionale panafricaine autour de laquelle le CARI est actif depuis 2012, l'année 2021 a vu grandir l'attention internationale à travers la création de l'accélérateur de la GMV - une enveloppe financière réunissant les promesses de plusieurs bailleurs à hauteur de 16 milliard d'euros sous forme de prêts et de subventions - lancé par le président français lors du One Planet Summit au début de l'année 2021. Avec ces partenaires du ReSaD, particulièrement impliqués dans cette initiative, le CARI a défendu plusieurs éléments de position majeurs pour envisager un développement efficient et harmonieux de cette initiative et de l'accélérateur. Parmi ces derniers, l'importance d'une mise en œuvre intégrée de la GMV basée sur des collaborations multi acteurs et territoriales (allant des représentants ministériels aux autorités locales en passant par les opérateurs de développement), la nécessité de faciliter l'accès aux financements des OSC locales par exemple à travers un mécanisme de fonds souples, la demande de modalités de suivi et d'évaluation permettant de valoriser l'ensemble des actions contribuant à l'atteinte des objectifs de la GMV, l'importance d'avoir un cadre de redevabilité des fonds investis par l'accélérateur GMV... Ces messages ont été portés sur différents supports numériques du CARI, mais aussi lors du Congrès Mondial de la Nature (UICN) à Marseille et en marge du Sommet Afrique France (Elysée) à Montpellier.



Légende: L'exposition sur les oasis proposée par le CARI lors du Congrès Mondial de la Nature, à Marseille.

[1] Comité d'Examen de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la Désertification

La vie associative du CARI



Forum des associations à Viols-le-Fort

Une belle journée ensoleillée pour réunir les associations sur la place du village, quoi de mieux pour découvrir les activités proposées à Viols-le-Fort ? Le CARI était présent, le samedi 11 septembre, au Forum des associations organisé par la Mairie de Viols-le-Fort. La population de Viols-le-Fort curieuse de découvrir ou redécouvrir les activités de l'ONG a ainsi pu en savoir plus sur le travail réalisé par l'association.



Interventions en milieu étudiant

Dans le cadre de sa mission de sensibilisation citoyenne, le CARI est intervenu dans le Master "Opérateur en coopération internationale et développement" de l'université Montpellier, le Master "Agronomie" du Cirad et le Master "Gestion de l'eau" d'AgroParisTech.

Visite au Domaine du Possible à Arles

Le 20 septembre 2021 les administrateurs se sont retrouvés pour un Conseil d'administration le matin et une visite avec les salarié-es du Domaine du Possible. Ce domaine agricole situé au sud d'Arles abrite un centre d'équitation, une université spécialisée en agroécologie et une ferme sous la responsabilité d'Emilie Rousselou, administratrice du CARI et initiatrice de cette belle journée. Ce fût l'occasion pour l'équipe du CARI de découvrir une école expérimentale,

doublement conventionnée par l'État : le ministère de l'Éducation pour le primaire et celui de l'Agriculture pour le collège. Les enseignements sont basés sur une pédagogie active et de projet, dans laquelle les élèves sont invité-e-s à adopter une approche dynamique.



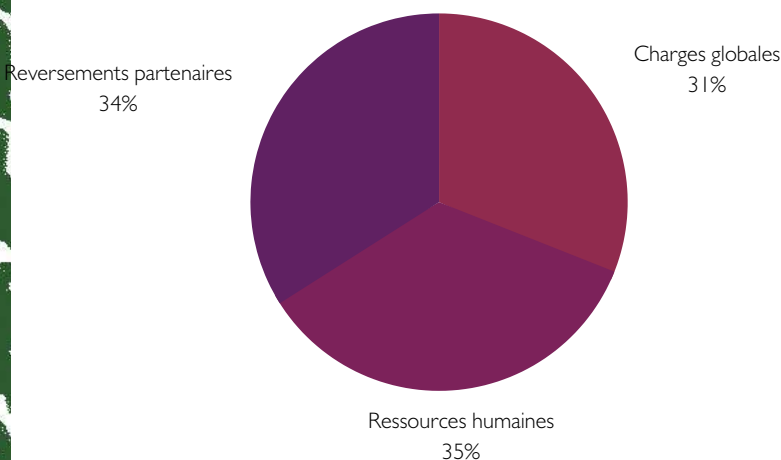
Rapport financier

Cette année 2021 a encore été une année durant laquelle la notion d'adaptation ne s'appliquait pas seulement aux conséquences du changement climatique, mais aussi pour faire face à une crise sanitaire qui perdure et dont l'intensité fluctue.

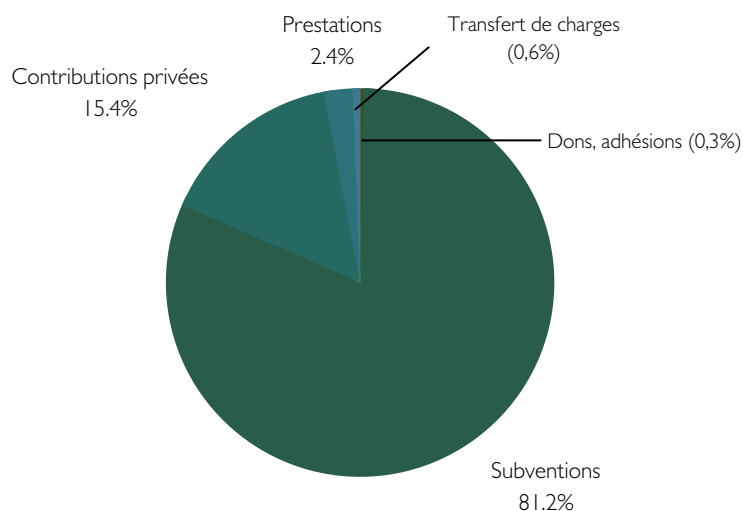
Comme en 2020, le CARI a poursuivi son activité en maintenant les ressources humaines et les objectifs fixés dans le cadre des différents projets en cours. Cette année est un tournant pour l'association : c'est la fin du financement de la structuration des réseaux de la société civile ReSaD et RADDO que le CARI a contribué à organiser et développer ces 10 dernières années. Cela signifie que le CARI et ses partenaires vont pouvoir s'appuyer sur les forces des réseaux établis pour poursuivre et développer leurs activités en matière de lutte contre la dégradation des terres. Une nouvelle phase d'activités débute.

En termes de bilan financier, 2021 est un année positive avec un résultat de 22 803 euros. Celui-ci vient consolider les fonds propres de la structure à hauteur de 179 308 euros. Comme l'année précédente, ce résultat s'explique en partie par la baisse des charges engagées en 2019 par le gouvernement, mais aussi du fait du COVID, qui a engendré une diminution des charges sur les frais de déplacement et de missions diverses. L'équipe devra être vigilante lorsque la situation redeviendra « normale » et garder cet équilibre financier.

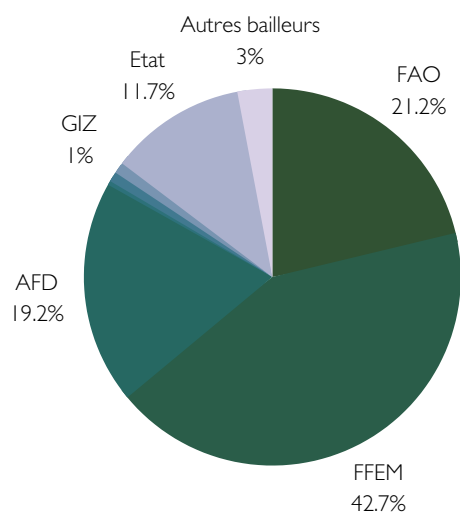
LA RÉPARTITION DES CHARGES:
1 084 524€



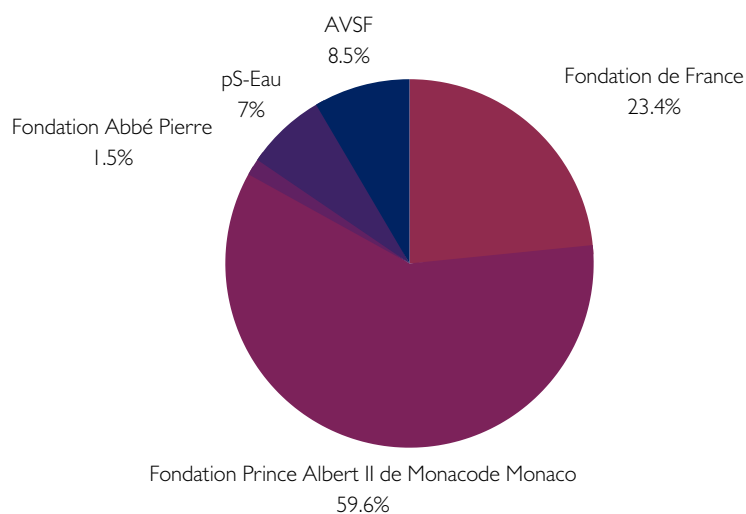
LA RÉPARTITION DES PRODUITS:
1 107 195€



LA RÉPARTITION DES BAILLEURS PUBLICS:
899 299€



LA RÉPARTITION DES BAILLEURS PRIVÉS:
170 868€



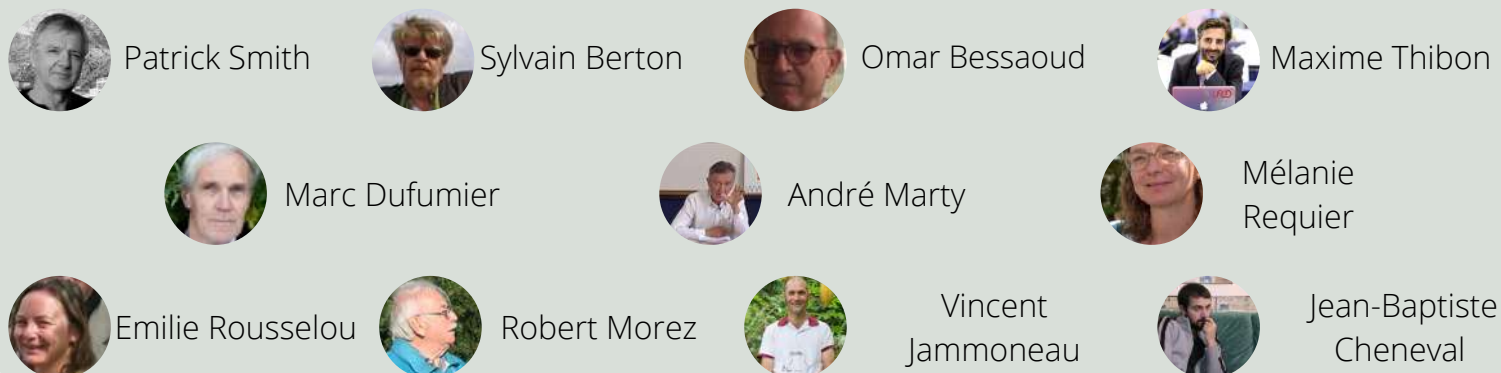
Annexes

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membre du bureau



Administrateurs

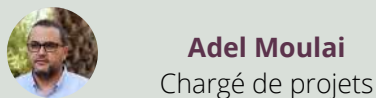
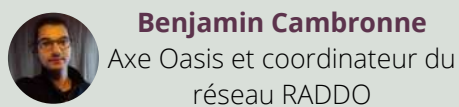
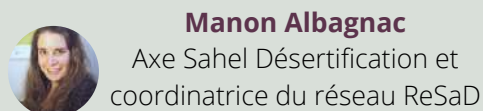


ÉQUIPE SALARIÉE

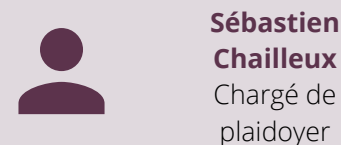
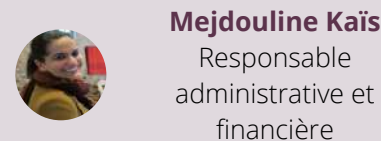
Direction



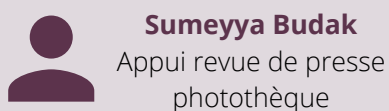
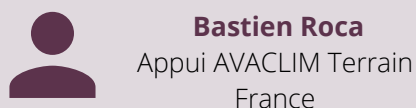
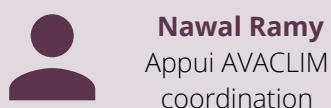
Chargé-e-s de mission



Appui transversal



Stagiaires/services civiques



Partenaires

PARTENAIRES PUBLICS



PARTENAIRES PRIVÉS



PARTENAIRES ASSOCIATIFS



PARTENAIRES SCIENTIFIQUES



Réseaux d'appartenance du CARI

Le CARI inscrit son action dans un ensemble de partenariats dans le domaine de la solidarité internationale. A ce titre, il est membre de plusieurs organisations ou commissions et siège au conseil d'administration de plusieurs autres.



La Maison des tiers-mondes et de la solidarité internationale (MTMSI) rassemble à Montpellier autour du développement durable, la réduction des inégalités Nord-Sud, la défense des Droits de l'Homme, la paix et le désarmement.



Occitanie Coopération est le réseau régional multi-acteurs (RRMA) de la coopération et de la solidarité internationale en Occitanie.



Agropolis international regroupe la communauté scientifique de Montpellier de l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité et l'environnement.



Le **pS-Eau** est le réseau multi-acteurs français pour l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les pays en développement.



Evaluer • Echanger • Eclairer

Le **F3E** est un réseau multi-acteurs français qui développe collectivement des pratiques d'évaluation et de questionnement de l'action visant la transformation sociale en France et à l'international.



Le **Réseau Euromed France (REF)** est un réseau d'organisations de la société civile française engagées dans les pays du pourtour méditerranéen.



Le **Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID)** est un collectif d'organisations de solidarité internationale et de mobilisation citoyenne.



Coordination SUD est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale.



L'**Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS)** est l'organisation intergouvernementale qui opère dans les zones arides, semi-arides, subhumides et sèches de la région Sahara-Sahel.



Drynet est le réseau mondial d'ONG travaillant dans les zones arides.

Réseaux coordonnés par le CARI

La mise en réseau des acteurs et leur décloisonnement est pour le CARI une nécessité avérée et le gage d'une plus grande efficacité des actions au service du développement. Le CARI coordonne trois réseaux d'acteurs de la solidarité internationale.

LE GROUPE DE TRAVAIL SUR LA DÉSERTIFICATION

WWW.GTDESERTIFICATION.ORG

Une plateforme d'acteurs français (ONG, scientifiques, structures privées et collectivités locales) pour renforcer la concertation et les actions des acteurs du développement, mobiliser l'opinion publique et influencer les décideurs.



RÉSEAU SAHEL DÉSERTIFICATION

WWW.RESAD-SAHEL.ORG

Quatre plateformes nationales (Niger, Mali, Burkina Faso et France) réunies pour lutter contre la désertification et améliorer les conditions de vie des populations.



RÉSEAU ASSOCIATIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES OASIS (RADD)

WWW.RADD.ORG

Un regroupement d'associations locales (Tunisie, Maroc, Algérie, Mauritanie, Tchad et Niger) pour sauvegarder les oasis et promouvoir le développement durable en milieu oasien.



Interpeller, mobiliser, agir

pour une gestion durable des terres



Centre
d'Actions et de
Réalisations
Internationales

Le CARI est une association de solidarité internationale qui agit depuis plus de 20 ans dans la lutte contre la désertification. Pour répondre à la dégradation des terres en zones arides et sauvegarder les patrimoines nourriciers, le CARI promeut un modèle agricole durable (l'agroécologie familiale et paysanne).

www.cariassociation.org

Centre d'actions et de réalisation internationales
12 rue du Courreau, 34380 Viols le Fort
+33 (0)4 67 55 61 18 / contact@cariassociation.org
www.cariassociation.org

